

Pourquoi la valeur du point des fonctionnaires n'augmentera pas en 2018



Plutôt qu'une mesure générale de hausse du point, le Gouvernement souhaite revaloriser prioritairement en 2018 les métiers en tension et les agents les plus engagés professionnellement ainsi que leurs conditions de travail.

En effet, la hausse de 1% du point d'indice pèserait pour près de 2 Mds € sur les finances publiques pour un impact limité sur la fiche de paie des agents.

En outre, la hausse du point favorise les plus hautes rémunérations.

Enfin, s'agissant de la fonction publique territoriale, cette hausse est décidée par l'Etat mais payée par les employeurs territoriaux pour un montant total de 650 M €.

Une telle décision serait donc contraire à la volonté du Gouvernement de ne générer de charges supplémentaires aux collectivités sans leur consentement, au moment où le processus de contractualisation est engagé.

Un chantier sur la structuration de la rémunération des agents est également engagé.

La volonté du Gouvernement est notamment de mieux prendre en compte le mérite des agents publics dans leur rémunération.

Les conclusions de ces travaux seront intégrées au projet de loi présenté au 1er semestre 2019.

WWW.SAFPT.ORG

Libre-Autonomie-Indépendant

Droits

Obligation

Défense

Information